

Calendrier et plan de suivi de l'autoévaluation et des recommandations des experts

Le premier point d'amélioration explicitement évoqué dans leur rapport par les experts qui ont visité les Facultés universitaires catholiques de Mons les 9 et 10 février 2010 concerne le calendrier de réalisation des actions. Ils avaient, à très juste titre, repéré l'incertitude générée dans l'institution par le processus de rapprochement entre les quatre universités de tradition catholique de la Communauté française. Au moment d'établir cette note de suivi de l'autoévaluation et des recommandations des experts, en janvier 2011, il serait excessif de considérer que la situation est définitivement clarifiée. En bref, depuis la visite des experts, le vote des FuNDP intervenu le 17 décembre 2011 a bloqué la fusion des quatre institutions, les conseils d'administration de l'UCL et des FUCaM ont très vite décidé d'une fusion à deux, tout en précisant qu'ils continuaient de privilégier le scénario de la fusion à quatre. On ne s'étonnera dès lors pas que dans le tableau qui suit, l'incertitude sur l'autonomie de décision soit régulièrement évoquée de manière directe dans les conditions de réalisation des actions projetées.

À aucun moment, la conjoncture un petit peu compliquée n'a empêché les membres du département de prendre des initiatives ni de se projeter dans l'avenir en s'engageant résolument dans le scénario de la fusion, voire en le devançant. Dès 2009-2010, il était explicitement prévu que nos étudiants de master pouvaient intégrer des cours des Facultés universitaires Saint-Louis ou de l'Université catholique de Louvain à leur programme. Par ailleurs, le modèle de la faculté multi-sites a été soutenu et promu dès la première heure par les responsables du département. Enfin, l'expérience de la *Louvain School of Management* a été suivie et accompagnée avec beaucoup d'intérêt.

Les questions liées à l'architecture et au calendrier du regroupement n'ont heureusement pas monopolisé les esprits au cours des dernières années. La réalisation de l'autoévaluation, tout au long de l'année 2008-2009 et au cours du premier semestre de l'année 2009-2010 a été l'occasion d'une mobilisation et d'une réflexion collectives. Toutes les données qui figurent dans le rapport d'autoévaluation ont été examinées et commentées en département, un certain nombre de faiblesses évidentes se sont révélées, parmi lesquelles une des plus importantes est sans doute le déséquilibre entre d'une part le nombre des cours et des programmes et, d'autre part, celui des membres du personnel dédiés à titre principal à l'enseignement des sciences politiques ou des sciences administratives. Sur cette question, les experts ont confirmé ce que l'autoévaluation avait mis en exergue. Si le problème demeure, des mesures correctrices ont commencé à être prises, parmi lesquelles l'allègement des charges des collègues qui avaient de manière évidente trop d'heures de cours à donner. D'autres mesures suggérées par les experts ne pourront malheureusement pas être suivies parce qu'elles ignorent le cadre légal de la Communauté française. Il en est ainsi, en particulier, de leur suggestion de fusionner les masters en Sciences politiques et en Administration publique, ce qui est impossible puisqu'il s'agit de deux titres distincts. La seule décision qui pourrait être prise serait de fermer une des deux filières, ce qui semble difficilement concevable dans le court terme: d'une part, la filière de sciences politiques est celle des deux qui attire le plus d'étudiants, d'autre part, la filière d'administration publique est celle pour laquelle nous disposons du plus grand nombre de compétences internes et pour laquelle nous pouvons le plus aisément concevoir des échanges avec la faculté de gestion.

Les constats qui ont été dégagés par l'autoévaluation et qui ont été confirmés par les experts ensuite ne sont pas restés sans lendemain. Un exemple significatif en figure dans un rapport, rédigé à la demande du Conseil d'administration par les présidents de département et dans lequel ceux-ci déconseillent aujourd'hui l'ouverture de l'habilitation en GRH parce que les FUCaM ne disposent pas actuellement des ressources humaines nécessaires pour l'organiser correctement. Le 15 décembre 2010, le Conseil d'Administration a approuvé ces conclusions. Ceci indique que le travail d'autoévaluation des filières de sciences politiques, effectué par tout le département, soutenu et stimulé par les experts externes, produit des effets dans tout le département, y compris en dehors des filières qui ont fait l'objet de l'évaluation.

Cela étant, l'autoévaluation a aussi été l'occasion de mettre en évidence quelques atouts de nos programmes, de notre organisation et de notre situation. Nous tirons un très grand avantage des qualités intrinsèques des FUCaM : une institution à taille humaine favorise des contacts fréquents, faciles et francs entre toutes les catégories de membres de la communauté universitaire. Notre localisation dans un environnement exceptionnel, où les problèmes de parking ou de sécurité n'existent pas, rend évidemment la vie plus agréable. La qualité des équipements et des installations la rend en outre plus facile. Ces atouts servent une philosophie particulière de l'enseignement universitaire à laquelle nous sommes attachés et que nous comptons bien continuer à développer. Il s'agit d'adapter, autant que faire se peut, l'institution au projet de formation de l'étudiant et non de le contraindre à se glisser dans un moule standardisé. Ce qui implique, par exemple, de soutenir tous les projets de mobilité des étudiants, même s'ils amènent leur lot de problèmes administratifs ou organisationnels. Ce qui nous conduit aussi à nous appuyer sur le réseau des anciens pour faciliter l'entrée des étudiants dans la vie professionnelle. Il est sans doute possible d'aller plus loin encore dans ces voies, et c'est notre projet de tenter de le faire. Mais dans tous les cas, quel que soit l'aménagement institutionnel qui donnera une nouvelle facette à l'identité des FUCaM, cet appui sur la proximité restera pour le département un axe stratégique majeur.

La visite des experts a donné l'occasion de se pencher de plus près sur un certain nombre de petits problèmes faciles à résoudre et qui ne sont pas repris dans le tableau. Nous songeons entre autres à des rééquilibrages de charges entre semestres, qui ont pu être opérés pour la rentrée de septembre 2010, à la mise à la disposition des étudiants de supports de cours auxquels un simple problème technique les empêchait d'accéder, etc. Le dévoilement de ces petits problèmes atteste l'importance de la mise en place d'un système de gestion de la qualité qui pourrait garder une vigilance constante sur ces questions pratiques. Des contacts ont été pris avec le président du département de gestion et avec le directeur et les collègues du centre de pédagogie universitaire (CPU) pour esquisser les contours d'un système de gestion de la qualité, sachant qu'il faudra composer avec de multiples contraintes. La gestion de la qualité doit être opérée de façon cohérente sur tout le site de Mons, notamment parce que les étudiants de sciences de gestion et de sciences politiques ont des cours communs, surtout en bachelier. Elle doit en outre être gérée de façon concertée avec les autres universités de l'académie, puisque la *Louvain School of Management*, même si elle ne s'occupe que des masters, a un droit de regard sur la qualité de la formation des étudiants qui lui arrivent. Ajoutons que les professeurs qui animent la filière des sciences politiques organisée à Mons souhaitent lui imprimer leurs marques et proposer un curriculum original. Une réflexion sur les spécificités du projet montois sera donc lancée dès que les inconnues sur la fusion auront disparu. La localisation optimale de la cellule de gestion de la qualité est sans doute le CPU, il reste à en finaliser le mode de fonctionnement.

Le même CPU a été sollicité pour organiser une journée de formation et de réflexion sur l'approche *Problem solving*. Dans la perspective de soutenir le caractère institutionnel de la réflexion sur la qualité, cette journée sera ouverte à tous les professeurs et assistants des FUCaM, quel que soit leur département d'appartenance.

Le tableau qui suit reprend fidèlement la structure de celui qui a été proposé par l'Agence. Dans la première colonne, sous l'intitulé « Ligne d'action », est indiqué, pour chaque action, le numéro de la recommandation des experts, sous la forme d'une indication de type « Ch.1, R1 ». Le « Ch.1 » renvoie au premier chapitre de leur rapport, le « R.1 » à la première recommandation qui y figure.

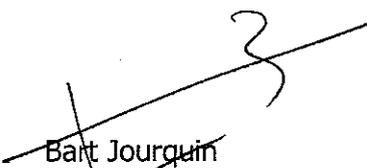
Plusieurs fois, une même recommandation a fait l'objet de plusieurs propositions d'action. Chaque cadre horizontal ne reprend toutefois qu'une seule action.

Le degré de priorité a été précisé au moyen des lettres A, pour signaler la plus immédiate urgence, à la lettre C, qui indique que même si la question est importante, elle ne pourra pas être traitée dans les priorités des prochains mois.

Ligne d'action	Description de l'action	Degré de priorité	Responsable	Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Ch.1, R.1	Mise en place d'un système de gestion de la qualité attaché au CPU	B+	Recteur, Présidents de département, Directeur du CPU	Sept. 2011	Coordination de la qualité sur le site de Mons, alignement sur les standards les plus pertinents	Maintien d'une autonomie de gestion locale de la qualité Moyens nécessaires
Ch.1, R.1	Mise en place d'un séminaire méthodologique permettant au conseiller d'avoir des contacts réguliers avec les étudiants	B+	Administration des études, Conseiller aux études, CDC	Sept. 2011	Assurer un suivi plus systématique et plus rapide des problèmes qui se posent en horaire décalé	Disponibilité du conseiller aux études
Ch.1, R.1	Organisation d'un séminaire interne sur les spécificités que nous voulons cultiver à Mons	B	Président du département	Dès que la fusion est décidée	Bâtir un projet collectif qui guidera les stratégies pendant quelques années	Maintien d'une autonomie de gestion locale des programmes
Ch.1, R.1	Expérimentation d'un système de monitorat en Bac1.	B+	Président du département	Sept. 2011	Imposer aux étudiants de Bac 1 plusieurs rencontres avec un professeur qui deviendrait leur référent ; diminuer le taux d'échec et d'abandon	Maintien d'une autonomie de gestion locale des programmes ; disponibilité de professeurs
Ch.2, R.1	Poursuivre le Bachelier multidisciplinaire	A+	Président du département, CDC	---	Fournir une base pluridisciplinaire aux étudiants	Maintien d'une autonomie de gestion locale des programmes
Ch.2, R.1	Introduire l'approche dite de <i>Problem solving</i>	A+	Centre de Pédagogie universitaire, CDC	2011	Rendre la formation plus dynamique	Maintien d'une autonomie de gestion locale des programmes
Ch.2, R.2	Renoncer en master aux habilitations qui ne peuvent être attractives	A+	Président du département, CDC	---	Concentrer les moyens sur l'existant	Stabilité des décisions

Ch.2, R.3	Assurer aux étudiants issus du Bachelier des passerelles diversifiées en direction des masters offerts dans les établissements partenaires	A+	Président du département, CDC	---	Ouvrir le champ des possibles pour les étudiants.	Maintien d'une autonomie de gestion locale des programmes
Ch.3, R.1	Systématiser la présence d'employeurs institutionnels aux Job Days	A++	ALIFUCAM, AIESEC	Oct. 2010	Faire mieux connaître les employeurs institutionnels aux étudiants en sciences politiques	Bonne collaboration avec l'ALIFUCAM
Ch.3, R.1	Confier plus d'enseignements à des professionnels	B+	Président du département, CDC	Sept. 2011	Renforcer la professionnalisation des enseignements	Moyens matériels
Ch.3, R.1	Intégrer plus d'interventions de professionnels dans les cours	B+	Président du département, CDC	Sept. 2011	Renforcer la professionnalisation des enseignements	Moyens matériels
Ch.3, R.2	Mieux équilibrer les charges dans le cursus des étudiants	A, B	Président du département, CDC	---	Permettre un apprentissage plus approfondi et plus constant	---
Ch.3, R.3	Aider à l'insertion professionnelle en dotant le service des ressources humaines nécessaires	C	Recteur, Conseil d'administration		Améliorer l'insertion professionnelle	Moyens matériels
Ch.4, R.1	Garantir aux étudiants un égal accès aux ressources documentaires du nouvel ensemble	B	Directeur de la bibliothèque	Sept. 2011	Augmenter très sensiblement le volume d'ouvrages consultables	Intérêt et accord des autres universités qu'il y ait ou non fusion
Ch.5, R.1	Mutualiser la politique d'échanges internationaux	A	Responsable des échanges internationaux	Nov. 2010	Augmenter le choix des destinations	Intérêt et accord des autres universités qu'il y ait ou non fusion


Jean-Émile Charlier
Coordonnateur de l'évaluation
Président du département des
sciences politiques, sociales et de communication


Bart Jourquin
Recteur des FUCaM